



Première demande de titre de séjour vie privée et familiale

Par **Etalon**, le **25/02/2021** à **12:15**

Bonjour,

Je dois faire une première demande de titre de séjour vie privée et familiale au niveau de la prefecture du DOUBS.

Sur le site de la prefecture je n'arrive pas savoir par quel moyen faut-il faire la demande.

Devrais-je envoyer mon dossier par voie postale ou prendre un rdv en ligne? Je suis très perdue.

Quelqu'un pourrait t-il m'aider svp?

Merci

Par **Ousestmoi**, le **26/02/2021** à **15:14**

Bonjour, un envoie postal est conseillé avec AR.

Prendre un rendez-vous via le site est impossible. Cordialement

Par **Gentleman**, le **27/02/2021** à **01:08**

Bonsoir

Il faut que vous prenez un RDV sur le site et le but de votre rdv (demande de première carte de séjour vie prv familiale) , après vous choisissez la date du RDV et vous prenez toutes les documents le jour du RDV . Après dans le même jour de votre RDV si votre dossier et complet vous prenez un laissez passer de délai entre 3 jusqu'à 6 mois max . Après vous aurez votre carte de séjour 1 ans . Si vous avez besoin d'autres choses laissez-moi un msg .

Bon courage

Cordialement